

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31141**

Intitulé

Conseiller en communication et image

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Expression consulting, Mathon Pascaline - A part être

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

dirigeante, Dirigeante

Chaque certificateur est en mesure de délivrer la certification en son nom propre

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

336 Coiffure, esthétique et autres spécialités de services aux personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le conseiller(ère) est un, une professionnel(elle) d'accompagnement, qui écoute, comprend et analyse la demande des personnes. Il, elle les accompagne à partir de l'existant, de leurs besoins pour le développement de leur image, de leur savoir être en tant que communicant. Il, elle s'appuie sur des compétences :

- techniques de conseil en image (colorimétrie, conseil coiffure et maquillage, conseils vestimentaires par l'analyse morphologique et style),
- techniques d'accompagnement et de communication, afin de rendre autonome la personne.

Suite à un entretien préalable (bilan d'image et de motivations) avec le client, il, elle contractualise des prestations ou des missions de conseil en communication et image.

Il, elle peut également organiser et animer des ateliers collectifs sur la valorisation de l'image à la demande d'entreprises, d'organismes publics (mission locale, pôle emploi...), d'établissements scolaires professionnels ou d'études supérieures, d'associations, d'organisations. Il (elle) intervient dans toutes les étapes de la prestation : identification du besoin, contractualisation, réalisation et évaluation des actions de conseil en communication et image.

Capacités attestées :

Etablir et gérer une relation par une posture bienveillante et savoir poser le cadre de travail.

Savoir conduire un entretien de face à face, comprendre les attentes et motivations d'une personne par le questionnement circonstanciel et la reformulation.

Savoir identifier et définir des objectifs d'évolution d'image et de communication souhaitée, afin d'établir un programme personnalisé d'accompagnement.

Contractualiser la proposition de prestation en conseil en communication et image (contenu, tarification et durée).

Diagnostiquer et apporter des conseils de valorisation pour l'évolution de l'image.

Réaliser un diagnostic des coloris naturels et une analyse de colorimétrie à l'aide d'un kit étoffes (draping).

Définir la gamme des couleurs valorisantes et établir son nuancier de couleurs personnalisés.

Conseiller sur le choix de couleurs et leurs associations, à privilégier.

Réaliser une analyse visagisme coiffure.

Apporter des conseils personnalisés en matière de coupes, de style de coupe et de coloration de cheveux, en respectant les attentes de la personne.

Réaliser un conseil personnalisé en maquillage, en matière de produits et couleurs à privilégier.

Réaliser l'analyse des caractéristiques et particularités d'une silhouette, et l'analyse de style vestimentaire.

Conseiller la personne sur ses choix vestimentaires, de coupes de vêtements, tissus, motifs, accessoires.

Capacités à conseiller sur le choix des marques de prêt à porter en fonction de l'évolution de l'image souhaitée.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le conseiller(ère) en communication et image est un professionnel à part entière, qui exerce son activité sous un statut de travailleur indépendant ou en qualité de gérant d'une société, de salarié dans une société, une organisation ou une association.

Le conseiller (ère) en communication et image intervient auprès des particuliers, mais aussi des entreprises. Il intervient ou exerce dans le:

Secteur social : conseil en insertion professionnelle et sociale, conseil à l'emploi (mission locale, pôle emploi, structures d'insertion par l'activité économique)

Secteur du conseil en Ressources Humaines (cabinet d'outplacement, cabinet de coaching, cabinet de recrutement)

Secteur médico-social (hôpitaux, socio esthétiques, associations)

Secteur communication et marketing : relations publiques (accompagnement de dirigeants et homme public), agence événementielle.

Secteur mode/accessoires et habillement (boutique et grand magasin de prêt à porter, village de marques ; agence de style et création de vêtements, agence de mannequinat)

Secteur bien être et beauté (salon de coiffure, institut de beauté, centre de remise en forme, spa, thalassothérapie)

Secteur du spectacle.

Conseiller (ère) en communication et image

Conseiller (ère) en image

Conseiller (ère) en image et communication

Consultant (e) en communication et image

Coach en communication et image
 Personal shopper
 Chargé (e) de communication publique (communication et image)
 Chargée d'animation d'ateliers en communication et image
 Conseiller (ère) de vente en prêt à porter, Visual merchandiser
 Chargée de projet d'insertion professionnelle.
 Accompagnateur(trice) socio esthétique.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1103 : Développement personnel et bien-être de la personne

E1103 : Communication

D1208 : Soins esthétiques et corporels

D1214 : Vente en habillement et accessoires de la personne

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

Réglementation d'activités :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification professionnelle Conseiller(ère) en communication et image se compose de 5 blocs de compétences et 14 capacités attestées, décrits ci-dessous.

La validation totale du titre s'obtient ainsi :

1° Après un parcours de formation, les modalités d'évaluations sont les suivantes :

- Contrôle continu des apprentissages (compétences)- Devoir écrit sur table : contrôles des savoirs associés
- Épreuve pratique professionnelle de fin de formation : mise en situation professionnelle reconstituée avec un modèle non connu par le candidat

2° En validation des acquis de l'expérience (VAE) :

Accessible aux personnes prouvant une année d'activités (salarisées, non salariées et ou bénévoles... ; en continue ou non), en rapport avec le métier du conseil en communication et image

- Dossier professionnel, ou compte rendu client et ou enregistrement vidéo (avec autorisation de diffusion)et /ou mise en situation professionnelle reconstituée avec un modèle devant jury.

La validation peut être globale (les cinq blocs sont validés) ou partielle, bloc par bloc.

En cas de validation partielle (VAE), les blocs validés sont acquis à vie.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31141 - Communiquer par la couleur	<p>Descriptif : Réaliser un diagnostic des coloris naturels et une analyse de colorimétrie à l'aide d'un kit étoffes (draping). Définir les couleurs valorisantes pour la communication et l'image de la personne. Présenter la gamme de couleurs et le nuancier de couleurs personnalisés.</p> <p>Modalités d'évaluation : Devoir écrit sur table : contrôle des savoirs associés. Epreuve pratique (orale) : mise en situation professionnelle reconstituée. Une attestation de compétences sera délivrée à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences 2.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31141 - Communiquer avec efficacité et avoir une posture d'accompagnement</p>	<p>Descriptif : Etablir et gérer une relation par une posture bienveillante, savoir poser le cadre de travail. Savoir conduire un entretien de face à face, comprendre les attentes et motivations d'une personne par le questionnement circonstanciel et la reformulation. Savoir identifier et définir des objectifs d'évolution d'image et de communication souhaitée, établir un programme personnalisé d'accompagnement. Contractualiser la proposition de prestation en conseil en communication et image (contenu, tarification et durée). Diagnostiquer et apporter des conseils de valorisation pour l'évolution de son image</p> <p>Modalités d'évaluation : Epreuve pratique (orale) : mise en situation professionnelle. Une attestation de compétences sera délivrée à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences 1.</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31141 - Valorisation de la sphère de communication par le conseil maquillage</p>	<p>Descriptif : Apporter les conseils pour équilibrer les éléments du visage par le maquillage. Donner des conseils personnalisés en matière de couleurs et produits à privilégier</p> <p>Modalités d'évaluation : Devoir écrit sur table : contrôle des savoirs associés. Une attestation de compétences sera délivrée à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences 4.</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31141 - Valorisation de la sphère de communication par le conseil coiffure</p>	<p>Descriptif : Savoir réaliser une analyse visagisme coiffure. Conseiller des coupes et des styles de coiffure en fonction des attentes et objectifs de la personne. Apporter des conseils personnalisés en matière de coloration des cheveux.</p> <p>Modalités d'évaluation : Devoir écrit sur table : contrôle des savoirs associés. Epreuve pratique (orale) : mise en situation professionnelle reconstituée. Une attestation de compétences sera délivrée à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences 3.</p>
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 31141 - Communiquer par son apparence: conseil vestimentaire et style</p>	<p>Descriptif : Réaliser le bilan morphologie-silhouette et style vestimentaire. Conseiller la personne sur son choix de coupes de vêtements, de tissus, d'accessoires ; sur les tenues vestimentaires, les marques de vêtements et les enseignes (préconisations) pour l'évolution de son image.</p> <p>Modalités d'évaluation : Devoir écrit sur table : contrôle des savoirs associés. Epreuve pratique (orale) : mise en situation professionnelle reconstituée. Une attestation de compétences sera délivrée à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences 5.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	

En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		2 Professionnels représentant le métier. 1 Intervenant. 50% collègue employeur 50% collègue salarié
En contrat de professionnalisation	X		2 Professionnels représentant le métier. 1 Intervenant. 50% collègue employeur 50% collègue salarié
Par candidature individuelle	X		2 Professionnels représentant le métier. 1 Intervenant 50% collègue employeur 50% collègue salarié
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X		2 Professionnels représentant le métier. 1 Intervenant. 50% collègue employeur 50% collègue salarié

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Conseiller(ère) en communication et image" avec effet au 26 septembre 2009 jusqu'au 14 avril 2015.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 30 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 07 août 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Conseiller en communication et image" avec effet du 25 juillet 2018, jusqu'au 07 août 2023.

Arrêté du 17 juillet 2015 publié au Journal Officiel du 25 juillet 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Conseiller(ère) en communication et image" avec effet au 14 avril 2015, jusqu'au 25 juillet 2018.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Entre 15 et 20 personnes certifiées par an

Autres sources d'information :

<http://www.expression-consulting.fr>

<http://www.a-part-etre.com>

EXPRESSION consulting

A PART ÊTRE

Lieu(x) de certification :

Expression consulting : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon]

Mathon Pascaline - A part être : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Villeurbanne]

EXPRESSION CONSULTING

62 rue Louis Blanc

69006 LYON

A PART ÊTRE

19 rue Louis Guérin

69100 VILLEURBANNE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- EXPRESSION CONSULTING - 62 rue Louis Blanc - 69006 Lyon
- A PART ÊTRE - 19 rue Louis Guérin - 69100 Villeurbanne

Historique de la certification :

Certification précédente : Conseiller(ère) en communication et image